

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 31 (1939)
Heft: 7

Rubrik: Conditions de travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conditions de travail.

Les salaires des ouvriers victimes d'accidents en 1938.

Dans le numéro de juillet de la « Vie économique », l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail publie les résultats de la statistique des salaires d'ouvriers accidentés en 1938. On sait que cette statistique est basée sur les renseignements qu'obtient la Caisse nationale suisse sur les salaires touchés par les ouvriers accidentés. Ce ne sont pas les salaires d'ouvriers déterminés qui se retrouvent chaque année, mais uniquement ceux d'ouvriers victimes d'accidents. Si le grand nombre de salaires compris dans la statistique constitue une garantie contre le hasard, les modifications dans la structure de cette statistique n'est pas sans influencer les résultats de celle-ci. De telles modifications se sont produites après la dévaluation qui ont eu pour effet de donner une image disparate à cette statistique. Néanmoins, nous publions à nouveau ces résultats parce que de meilleures données font défaut.

La Caisse nationale reçoit d'une part des renseignements sur les salaires annuels, mensuels, hebdomadaires, journaliers et, d'autre part, sur les salaires horaires. Toutes ces données sont converties en salaires journaliers. Comme le résultat peut être influencé par une durée du travail irrégulière, et que le nombre des renseignements est de beaucoup inférieur à ceux des salaires horaires, la statistique de ces derniers est plus sûre. En 1938, on a réuni 15,600 renseignements sur des salaires journaliers et 61,000 sur des salaires horaires.

Le développement des salaires journaliers

résulte des chiffres suivants:

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Contremaîtres, maîtres-ouvr., chefs d'équipes	16.95	16.90	16.47	16.15	16.32	16.53
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	12.73	12.75	12.39	12.12	11.90	12.11
Ouvriers non qualifiés	10.08	10.00	9.73	9.51	9.69	9.58
Femmes de 18 ans et plus	6.32	6.46	6.36	6.11	6.24	6.34
Jeunes gens de moins de 18 ans	4.26	4.13	4.09	4.11	3.91	4.04

Les salaires journaliers de toutes les catégories d'ouvriers ont augmenté de 1937 à 1938 à l'exception de ceux des ouvriers non qualifiés qui subissent une légère diminution. Il se peut fort bien que ce soit dû au hasard de la statistique, car on ne peut guère admettre que le gain journalier des ouvriers non qualifiés aurait diminué en 1938 alors qu'il avait augmenté en 1937. Les salaires chez les contremaîtres et les ouvriers qualifiés ont augmenté de 21 centimes. C'est chez les jeunes gens qu'elle est relativement la plus forte.

Le développement des salaires-horaires

comportait en francs dans les dernières années:

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Contremaîtres, maîtres-ouvr., chefs d'équipes	1.63	1.60	1.59	1.52	1.54	1.59
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.42	1.39	1.36	1.33	1.32	1.37
Ouvriers non qualifiés	1.09	1.07	1.05	1.03	1.05	1.06
Femmes de 18 ans et plus	0.72	0.71	0.70	0.69	0.69	0.72
Jeunes gens de moins de 18 ans	0.56	0.53	0.50	0.48	0.50	0.52

Des augmentations ont été enregistrées sur toute la ligne dans cette catégorie. Les plus fortes également chez les contremaîtres et les ouvriers qualifiés. Le niveau des salaires de 1934—1935 est à peu près atteint par cette augmen-

tation de salaires. Il y a cependant encore une différence sensible comparative-
ment aux salaires du début de la crise.

Si nous comparons les résultats de l'année dernière avec ceux de 1937, nous constatons les

Modifications des salaires moyens de 1937 à 1938.

	Salaires journaliers		Salaires horaires	
	en centimes	en ‰	en centimes	en ‰
Contremaîtres, maîtres-ouvriers, chefs d'équipes	+ 21	+ 1,3	+ 5	+ 3,0
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	+ 21	+ 1,7	+ 5	+ 3,4
Ouvriers non qualifiés	- 11	- 1,2	+ 1	+ 1,9
Femmes de 18 ans et plus	+ 10	+ 1,6	+ 3	+ 4,1
Jeunes gens de moins de 18 ans	+ 13	+ 3,5	+ 2	+ 4,8

Ainsi que nous le rappelions au début, les données concernant les salaires-
horaires sont plus sûres que celles sur les salaires journaliers. L'augmentation
d'environ 3 pour cent correspond à celle reconnue par les publications émanant
de l'industrie qui est également de 3 pour cent, tandis que celles de 1,3 et
1,7 pour cent nous paraissent trop basses. Le fait que les ouvriers non qualifiés
n'ont obtenu qu'une augmentation horaire de 1,9 pour cent, tandis que les
gains journaliers auraient même baissé de 1,2 pour cent, peut s'expliquer par
l'embauchage de chômeurs que l'on paye moins en raison de leur qualification
moindre. Il vaut la peine de remarquer la forte augmentation accordée aux
jeunes gens et celle des femmes en ce qui concerne le salaire journalier.

Le coût de la vie n'ayant augmenté de 1937 à 1938 que de 0,2 pour cent,
les augmentations de salaire constatées par la statistique signifient donc aussi
une amélioration du salaire réel. Il y a lieu de remarquer que de 1936 à 1937
la dévaluation et l'augmentation des prix du marché mondial ont occasionné un
renchérissement de 5 pour cent qui n'a été que partiellement compensé par la
légère augmentation des salaires de 1936 à 1937.

Même si l'on prend en considération les deux années, nous constatons que
l'augmentation du niveau des prix n'a pas été compensée par l'augmentation des
salaires. Les améliorations de salaires doivent donc se poursuivre. Une com-
pensation complète du renchérissement est non seulement un principe de justice
mais une nécessité économique qui doit maintenir la capacité d'achat de cer-
taines classes de travailleurs sinon il en résulterait de fâcheuses répercussions
sur l'artisanat et l'agriculture.

Les salaires dans les grandes villes.

Plus d'un cinquième, soit le 22 pour cent des données sur les salaires
revient aux 4 grandes villes de Zurich, Bâle, Berne et Genève. Les salaires
dépassent naturellement de beaucoup la moyenne de l'ensemble du pays. Le
tableau ci-dessous le démontre:

	Salaires horaires en francs			
	Moyenne du pays		4 grandes villes	
	1937	1938	1937	1938
Contremaîtres, maîtres-ouvriers, chefs d'équipes	1.54	1.59	1.83	1.84
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.32	1.37	1.59	1.63
Ouvriers non qualifiés	1.05	1.06	1.29	1.32
Femmes	0.69	0.72	0.77	0.79
Jeunes gens de moins de 18 ans	0.50	0.52	0.56	0.60

Comme l'année dernière, nous constatons à nouveau que l'augmentation
des salaires dans les villes susnommées est inférieurs à celle de la moyenne de
l'ensemble du pays notamment pour les contremaîtres, maîtres-ouvriers et les

femmes. En revanche, tel n'est pas le cas pour les ouvriers non qualifiés et les jeunes gens. Cela peut provenir de ce que les industries qui ont, avant tout, accordé des augmentations de salaires après avoir imposé de fortes baisses, ne sont pas en général dans lesdites villes.

Les gains horaires d'après les branches d'industries.

Comme d'habitude, nous donnons ci-après les renseignements sur les salaires dans les principales branches d'industries. Nous nous bornons en cela aux gains horaires pour lesquels nous avons beaucoup plus de renseignements que pour les gains journaliers. Pour chaque industrie, le nombre des renseignements est sensiblement inférieur à celui de l'ensemble de toutes les industries. Il est dès lors compréhensible que les moyennes soient beaucoup plus influencées par le hasard. Toujours est-il qu'une moyenne n'a été établie que pour les branches dont on disposait d'au moins cinquante données.

En comparant les salaires des diverses industries, l'on doit tenir compte de la composition du personnel quant à l'âge et leur qualification et de la diversité des exigences requises. Sans préciser davantage nos commentaires, nous voudrions seulement souligner que les salaires dans l'industrie des machines et dans l'horlogerie ont la tendance de se développer plus qu'ailleurs. Une augmentation des salaires a également été constatée pour les ouvriers qualifiés, les non-qualifiés et les jeunes gens dans l'industrie du bâtiment. Il en est de même dans l'industrie du bois. Dans les autres industries la situation est restée stable et l'on constate même que dans certains cas les salaires accusent une diminution. Il est certain que dans ces cas-là la composition des ouvriers joue un rôle essentiel.

Industrie métallurgique.

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Contremaîtres, maîtres-ouvr., chefs d'équipes	1.72	1.70	1.68	1.59	1.62	1.66
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.41	1.38	1.35	1.33	1.33	1.38
Ouvriers non qualifiés	1.13	1.10	1.09	1.08	1.08	1.10
Femmes de 18 ans et plus	0.73	0.71	0.71	0.70	0.69	0.71
Jeunes gens de moins de 18 ans	0.52	0.47	0.47	0.45	0.48	0.50

Industrie horlogère.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.44	1.39	1.32	1.30	1.34	1.38
Ouvriers non qualifiés	—	0.92	0.94	0.96	0.93	1.02
Femmes de 18 ans et plus	0.84	0.82	0.76	0.76	0.75	0.82

Industrie du textile.

Contremaîtres, maîtres-ouvr., chefs d'équipes	—	—	1.32	1.29	—	—
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.11	1.08	1.08	1.06	1.04	1.11
Ouvriers non qualifiés	1.03	0.97	0.97	0.92	0.93	0.92
Femmes de 18 ans et plus	0.72	0.70	0.69	0.68	0.68	0.70
Jeunes gens de moins de 18 ans	0.47	0.45	0.45	0.43	0.46	0.45

Industrie chimique.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.51	1.49	1.46	1.46	1.43	1.46
Ouvriers non qualifiés	1.24	1.24	1.26	1.23	1.27	1.26
Femmes de 18 ans et plus	0.79	0.77	0.81	0.73	0.72	0.75

Industrie de la chaussure.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.17	1.18	1.12	1.21	1.12	1.16
Ouvriers non qualifiés	0.91	—	0.85	—	—	—
Femmes de 18 ans et plus	0.75	0.74	0.72	0.72	0.71	0.73
Jeunes gens de moins de 18 ans	0.49	0.50	0.46	0.45	0.47	0.47

Industrie du papier.

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.33	1.32	1.30	1.29	1.25	1.30
Ouvriers non qualifiés	1.08	1.08	1.11	1.03	1.01	1.01
Femmes de 18 ans et plus	0.66	0.63	0.65	0.65	0.63	0.64
Jeunes gens de moins de 18 ans .	0.43	0.44	0.45	0.41	0.42	0.42

Arts graphiques.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.94	1.90	1.84	1.92	1.82	1.88
Ouvriers non qualifiés	1.16	1.19	1.17	1.16	1.17	1.03
Femmes de 18 ans et plus	0.81	0.77	0.77	0.75	0.71	0.73

Alimentation et boissons.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.50	1.46	1.46	1.44	1.43	1.41
Ouvriers non qualifiés	1.30	1.29	1.29	1.26	1.26	1.26
Femmes de 18 ans et plus	0.68	0.68	0.68	0.66	0.68	0.69
Jeunes gens de moins de 18 ans .	0.52	0.49	0.49	0.48	0.48	0.51

Industrie du bâtiment.

Contremaîtres, maîtres-ouvr., chefs d'équipes	1.68	1.67	1.63	1.56	1.60	1.60
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.50	1.46	1.43	1.39	1.40	1.44
Ouvriers non qualifiés	1.10	1.07	1.05	1.02	1.05	1.08
Jeunes gens de moins de 18 ans .	0.78	0.77	0.70	0.69	0.70	0.73

Industrie de la pierre et de la terre.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.38	1.31	1.31	1.24	1.25	1.28
Ouvriers non qualifiés	1.08	1.06	1.03	1.03	1.02	1.03
Jeunes gens de moins de 18 ans .	0.62	0.53	0.56	—	0.55	0.54

Extraction de minéraux.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.26	1.25	1.22	1.21	1.21	1.22
Ouvriers non qualifiés	1.00	0.97	0.97	0.94	0.95	0.99

Industrie forestière.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	0.99	0.97	0.95	0.95	0.95	0.91
Ouvriers non qualifiés	0.89	0.87	0.86	0.85	0.87	0.88

Industrie du bois.

Contremaîtres, maîtres-ouvr., chefs d'équipes	1.54	1.50	1.54	1.45	1.49	1.50
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.34	1.31	1.28	1.23	1.23	1.26
Ouvriers non qualifiés	0.98	0.97	0.94	0.92	0.93	0.96
Femmes de 18 ans et plus	0.64	0.59	0.60	0.62	0.62	0.62
Jeunes gens de moins de 18 ans .	0.51	0.48	0.49	0.44	0.44	0.46

Exploitation et répartition du courant électrique.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.49	1.53	1.54	1.47	1.47	1.52
Ouvriers non qualifiés	1.17	1.21	1.19	1.18	1.22	1.07

Service des eaux et du gaz.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.71	1.78	1.74	1.75	1.77	1.71
Ouvriers non qualifiés	1.36	1.48	1.50	1.41	1.41	1.46

Commerce et entrepôts.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.49	—	1.40	1.26	1.30	1.36
Ouvriers non qualifiés	1.18	1.19	1.20	1.19	1.20	1.18

Camionnage.

Ouvriers non qualifiés	1.20	1.20	1.17	1.16	1.17	1.18
--------------------------------	------	------	------	------	------	------